**« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »**

**Cultiver de bonnes relations pour une cohabitation harmonieuse**

**L’EAU**

L’eau est essentielle à la vie et indispensable à l’agriculture. Sa protection et une saine gestion sont des enjeux majeurs, non seulement pour l’environnement mais également pour la pérennité des entreprises agricoles. Acteurs de premier plan, les producteurs mettent donc en place des techniques pour mieux encadrer son utilisation et pour veiller à la santé des rivières et des nappes phréatiques, portant une attention particulière à diminuer les risques de créer de la pollution d’origine agricole. Utilisateurs d’eau, ils tentent aussi de gérer au mieux cette ressource, par exemple, en utilisant des systèmes d’irrigation performants ou en arrosant au pied des plants pour éviter l’évaporation et le gaspillage.

Les sédiments d’origine agricole peuvent se retrouver dans les cours d’eau par le ruissellement et par le vent. Les producteurs adoptent alors des pratiques agricoles qui favorisent l’absorption de l’eau par le sol. Ils peuvent, par exemple, aménager des plantations entre leurs cultures et le cours d’eau, appelées bandes riveraines. Ces portions de terrain en bordure de ruisseau et de rivière peuvent être constituées d’arbres, d’arbustes ou d’herbes.

Elles jouent un rôle considérable contre l’érosion puisque leurs racines maintiennent en place le sol des rives et des talus, et leurs tiges, en faisant obstacle, ralentissent la vitesse d‘écoulement de l’eau de ruissellement. De plus, elles protègent l'habitat riverain contre le vent, freinent les particules de sol, peuvent assimiler les fertilisants et absorber les pesticides. Encadrées par une politique québécoise et protégées par des réglementations municipales, les bandes riveraines sont donc des zones tampons importantes entre les champs et les plans d’eau.

En milieu agricole, la santé des cours d’eau dépend non seulement des mesures prises pour limiter les sources de pollution, mais également des efforts pour préserver et restaurer les plans d’eau. Cela suppose empêcher qu’ils s’abîment, se dégradent et s’érodent, et protéger la qualité et la diversité biologique du milieu. Des producteurs toujours plus nombreux recourent d’ailleurs à des alternatives écologiques. De leur côté, les éleveurs mettent en place des installations ou des infrastructures pour empêcher que les déjections animales atteignent les rivières et les nappes phréatiques.

Toutes ces techniques utilisées par les exploitants limitent l’impact des activités agricoles sur la qualité de l’eau. Il en va de la protection des milieux aquatiques, de la préservation de l’apport en eau et de l’avenir de l’agriculture et de notre alimentation.